L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI, MATIN, 29 SEPTEMBRE 1870. — 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI MATIN, 29 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan, rue Vieille-Levée — 300 caisses de bottes, souliers et brodequins, et 50 malles de bottes et souliers.

Par S. Guinault, à midi, rue Toulouse, entre Chartres et Royale—un lot de meubles. Et à 11 heures, à l'encoignure des rues Chartres et Toulouse—le fonds d'un café, et un store de cuisine.

Par le même, rue Bourgogne, entre Hôpital et Quartier—meubles.

Par Hoffman, Marks & Co, à leur salle d'encan, No 33 de la rue de Chartres — habillements de messieurs, lingerie de messieurs, chapeaux fins.

Par Vincent & Co., à leur salle d'encan, rue de la Douane Nos 62 et 64 — marchandises sèches, soieries, draps, casimirs, jeans, etc.

Par J. Déjan, aux écuries de P. Liner, rue Gravier — chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies, etc.

Par R. J. Montgomery, à sa salle d'encan—Vente par ordre de meubles.

Par O. Valeton, au No 44 rue Natchez, vente récente de jambons, épaules, bœuf, porc, graisse, beurre, huile, vin, etc.

1000 barils de Farine.—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

La Reddition de Strasbourg.

La reddition de Strasbourg, annoncée par une dépêche du roi Guillaume à la Reine, est pour la France, un nouveau coup dont il serait inutile de dissimuler la gravité. Mais, cette fois, ce n'est pas un de ces désastres subits et inattendus comme celui de Sedan. On savait déjà, par des dépêches du général Uhrich, que sa situation était désespérée. Quatre cents canons vomissaient le fer et le feu jour et nuit sur la malheureuse ville de Strasbourg, et la réduction de la place n'était devenue qu'une question de temps. Le brave défenseur de cette citadelle est resté fidèle à son devoir jusqu'au bout. Il n'a consenti à capituler que lorsqu'une brèche a été effectuée dans les murailles et ouvert aux assiégeants un passage suffisant pour assurer le succès d'un assaut. Résister encore, avec une garnison réduite à une armée qui comptait une cinquantaine de mille hommes, eût été vouer cette poignée de soldats à une mort certaine. Le général Uhrich a obéi aux lois de l'humanité et de la guerre en capitulant.

Il est regrettable pour la France qu'il n'ait pas pu tenir quinze jours de plus, car il eût pu être secouru par l'armée organisée à Lyon et qu'on disait prête à entrer en campagne. L'intérêt de la défense de Paris et de la France entière commandait impérieusement au gouvernement de la défense nationale de secourir Strasbourg à tout prix, et il faut qu'il y ait eu impossibilité de le faire pour qu'il ait laissé tomber cet événement ces deux places aux mains de l'ennemi, sans faire la moindre tentative pour les sauver.

La possession de Strasbourg et de Toul assure les communications des Prussiens avec l'Allemagne, et elle va leur permettre de disposer de soixante à soixante-dix mille hommes qui étaient jusque là occupés et d'un immense matériel de siége qui sera être utilisé contre Metz, Verdun et Paris.

Après la capitulation de Sedan, un cri de rage et d'indignation a dû s'échapper de toutes les poitrines en France: la capitulation de Strasbourg ne causera qu'une profonde douleur mêlée d'un sentiment de sympathie pour la garnison et le commandant qui ont si vaillamment résisté au terrible bombardement et dont la défense héroïque méritait certainement un meilleur sort.

La dépêche dit que la garnison est sortie avec les honneurs de la guerre. Nous sommes heureux de voir confirmer cette nouvelle. S'il en était autrement, le roi Guillaume se couvrirait d'infamie aux yeux du monde entier, et il a déjà une assez lourde responsabilité sans y ajouter une nouvelle infraction au droit des gens.

Les conséquences de la prise de Strasbourg se développeront d'ici à quelques jours. Il se peut qu'au lieu de faire venir des troupes de Paris, l'armée qui assiégeait cette place, on l'envoie faire une pointe au centre et au Sud de la France, dans le but d'attaquer les camps où l'on organise les nouvelles recrues, et de couper les communications entre les principales villes qui servent de centres d'action et de points de ralliement. Il est grandement question que les armées, dont on nous a annoncé la formation, fassent acte de présence sur le théâtre des hostilités et s'efforcent d'arrêter la marche des Prussiens qui sont déjà parvenus jusqu'à la Loire et qui occupent Orléans.

Nous sommes loin de perdre espoir dans le salut de la France, mais nous pensons qu'il faudra d'héroïques efforts et d'immenses sacrifices pour regagner le temps perdu. Un changement intempestif de gouvernement a fait perdre un temps précieux à tous les partis pour l'organisation des gardes et des volontaires. Toutes les lettres particulières, reçues de différents points de la France, témoignent d'une détermination bien arrêtée chez les populations de chasser les envahisseurs du territoire. Tous les hommes valides et principalement les anciens militaires étaient prêts à quitter leurs foyers pour aller combattre. Ceux, ne peut-on expliquer que par les lenteurs administratives, l'inaction apparente de toutes ces forces qui doivent certainement se monter à un demi-million d'hommes. Mais, tout a un terme, et l'ardeur est telle qu'il faudra passer par-dessus les formalités bureaucratiques et envoyer à l'ennemi les régiments dès qu'ils auront leurs fusils et leurs cartouches. La campagne d'hiver va s'ouvrir et avec elle commenceront les embarras des armées assiégeantes.

Les Petites-Sœurs des Pauvres.—La supérieure des Petites-Sœurs des pauvres, dans un avis inséré plus loin, offre ses remerciements aux courtiers de sucre pour le don de quarante-cinq piastres qu'ils leur ont faite. Cette somme, provenant de la vente d'un bureau sur la Levée, sera affectée à certains frais de réparation des édifices de l'Asile. Nous profitons de cette occasion pour rappeler au public généreux de notre ville que les Petites-Sœurs, dont la tâche est lourde, recevront avec reconnaissance les dons de toute nature qu'on voudra bien leur adresser. Elles ont à nourrir plus de soixante vieillards indigents, et elles comptent sur le concours de cette population dont l'inépuisable charité leur est connue.

☞ Les comités de machines à coudre des Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, tenues en 1870, ont sanctionné les précieuses qualités de celle de Grover & Baker en lui accordant le premier prix destiné à la meilleure machine pour familles.

Marchandises importées. — Quelque soit le résultat de la guerre, avantageux ou funeste aux Prussiens, ce résultat ne pourra détruire la réputation des marchandises françaises, ni le renom de ces fameuses chemises qui font l'admiration du monde entier. La maison Lion et Pinsard, rue du Canal Nos 151 et 153 en a reçu un magnifique lot qu'elle continuera à vendre, comme toujours, à des prix fort raisonnables. La même maison a reçu par les derniers arrivages maints autres articles, très nouveaux et très brillants, que nous recommandons aux dames.

La Poudre Laboré est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tous les autres échouent, et par les merveilleuses cures qu'elle a produites, la Poudre Laboré est placée, depuis longtemps, au premier rang des médicaments indispensables dans les pays chauds.

A vendre dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôts: chez Bell, Lyon & Co., 40 et 42, rue du Camp; Ducongé, 29, rue de Chartres et E. Griffo, pharmacien, 295, rue Royale.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker, qui a remporté le prix aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, ne coûte que $60. Bureaux, 153, de la rue du Canal.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker a obtenu le premier prix accordé à la meilleure machine pour familles, aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, en 1870. Bureaux, 153, Canal.

— Le nom de Wimpffen, un de nos confrères le mentionnait hier, demeurera un nom fatal.

C'est un général Wimpffen qui en 1792 a livré aux Prussiens la ville de Verdun.

C'est un général Wimpffen, qui, en 1870, a capitulé à Sedan avec une armée de 90,000 hommes.

Nouvel envoi de fonds en France. — Le Président du bureau de la souscription française, M. A. Rochereau, a fait avant hier un envoi de huit mille francs, montant qui, ajouté aux cinquante-deux mille francs déjà remis, porte à soixante mille francs le total des sommes provenant des souscriptions recueillies en Louisiane. Les fonds ont été adressés en une traite sur Londres à M. Eugène Rochereau en France, qui est chargé de les remettre entre les mains du président de la commission centrale qui a mission de distribuer les secours de toute provenance aux blessés et aux familles des soldats français tués à la guerre. Toutes les précautions ont été prises pour que les sommes provenant de la souscription parviennent à leur destination réelle.

DÉPENSES DU CONCERT DONNÉ PAR MLLE ROMEY, POUR LES BLESSÉS FRANÇAIS.

Nous recevons de Mademoiselle Romey, qui avait été indisposée jusqu'à ce jour, le compte détaillé qui suit :

Salles des Odd Fellows	$100 00
Affiches, grandes et petites, programmes, billets	37 00
Programmes en anglais	4 00
Transport du piano, aller et retour	15 00
Lumière	10 00
Voitures	17 00
Voiture extra le soir du concert	3 50
Collage des affiches	9 00
Domestiques	2 50
Total	$198 00

Les drapeaux m'avaient été prêtés par la maison Moreau, rue Royale, et M. Mallard avait eu l'obligeance de les draper à la galerie de la salle des Odd Fellows.

Recette brute	$519 00
Frais	198 00
Net	321 00

Maison a louer. — Voir l'annonce relative à une maison à louer rue Bourgogne, entre St-Louis et Conti.

Autres nouvelles par le câble.

"Tours, 23 septembre.

"Les Prussiens, laissant Orléans sur leur droite, paraissent s'avancer sur Blois. On dit qu'ils se sont montrés à Beaugency, sur la Loire, et à Mehun-la-Ville. A Beaugency, la population s'est défendue derrière des barricades élevées à la hâte dans des rues étroites. Un détachement de uhlans a été entouré et fait prisonnier.

"Orléans a été évacué par les Français. Il en sera de même de Blois, dit-on. Dans ce cas, le gouvernement provisoire se retirera vers le Midi. Limoges ou Toulouse sera choisi pour son siége. On s'occupe de diriger vers le Midi de grands approvisionnements dont on disposait à Tours.

"En vue d'éventualités possibles, la direction générale des postes a été transportée à Pau, dans les Pyrénées.

"De grandes quantités de blés qui se trouvaient dans les environs de Paris ont été brûlées pour empêcher que les Prussiens ne s'en emparassent.

"L'ennemi a occupé Dourdan, à dix-huit milles au sud-ouest de Versailles. Par contre, il n'y a plus de Prussiens dans le département de l'Aube."

Une correspondance télégraphique donne les renseignements suivants sur les préparatifs militaires qui se font dans toute l'étendue de la France:

"Les nouvelles reçues des départements sont de plus en plus belliqueuses. Dans les régions riches et prospères de l'Ouest et du Sud, il règne une très grande activité. Partout on paraît disposé à proclamer la nécessité d'une extrême propagande républicaine; mais la conduite même du parti ultra-démocratique est calme et patriotique, et nulle part il n'y a eu de troubles sérieux. On paraît être convaincu dans toute la France que les efforts du pays doivent avoir pour objet de concentrer les forces nationales pour épuiser l'ennemi par une guerre prolongée et une tactique de temporisation, de conserver les villes fortifiées et de se préparer aux coups décisifs quand les nouvelles troupes seront disciplinées.

"A Lyon, la population mâle tout entière est sous les armes. Les citoyens ont généralement des fusils de munitions. Dans la vallée du Rhône, 5,000 hommes travaillent à élever des retranchements. Le nombre des troupes régulières qui se trouvent dans la ville est de 40,000; ce sont principalement des jeunes gens nouvellement enrôlés et d'anciens soldats rappelés sous les drapeaux. Des troupes venues d'Algérie ont été concentrées à Belfort, point important. A Moulins, à Nevers, à Bourges, à Tours, il y a probablement 40,000 soldats réguliers, sans compter la garde mobile et la garde nationale.

"En allant de Lyon à Tours, j'ai vu les trains se succéder avec de forts détachements de gardes mobiles qui rejoignent les deux armées de l'Est et de la Loire. Les hommes des villes portent la cocarde rouge; ceux des campagnes la cocarde tricolore.

"A Tours, j'ai appris, d'excellente source, que c'est le plan de campagne des Français. Tous les soldats et les citoyens disponibles sont être concentrés sur deux points, de manière à former deux nouvelles armées. On ne défendra pas les villes ouvertes, mais les places fortes de Lille, d'Abbeville, de Dunkerque, etc., seront prêtes à soutenir un siége.

"Le Havre sera défendu par des forts détachés comme Lyon, mais Rouen sera abandonné à l'ennemi. Les armées resteront dans le Midi le plus longtemps possible, afin de s'exercer. Ce n'est que lorsqu'on aura des forts détachés de Paris aura été pris et que le bombardement commencera, que l'armée marchera vers le nord contre les Prussiens.

"Les hommes ne manquent pas, mais les armes à feu ne sont pas en nombre suffisant. On s'attend d'Angleterre et d'ailleurs, ainsi que des cartouches; mais il y a toutefois d'immenses approvisionnements à Lyon. On manque de cavalerie et d'artillerie de campagne.

"Le conseil général du Calvados a voté trois millions pour la défense nationale. La ville de Lyon a donné dix millions pour le même objet, et elle s'engage à armer 200,000 hommes. Lille a aussi donné une forte somme et des corps de volontaires."

"Tours, 23 septembre.

"Le général Cluseret a dû quitter le Midi, où il encourageait le mécontentement et le désordre parmi les populations."

Les Combats autour de Paris.

La *Tribune* a reçu d'un correspondant spécial les détails suivants sur les combats livrés autour de Paris:

Une escarmouche sérieuse a eu lieu, vendredi dernier, entre un détachement français en reconnaissance sous les ordres du général Vinoy, et l'avant-garde—d'autres disent l'arrière-garde—de l'armée prussienne. Il y a eu des morts de chaque côté, mais le général dont la retraite sur Laon a rendu le nom fameux, voyant que l'ennemi était grandement supérieur en nombre, se retira sous les forts de Charenton et sous les canons de Vincennes. Les Prussiens engagés étaient de 30,000 à 40,000, et ils avaient élevé pendant la nuit une batterie sur les hauteurs, près de Creteil. Ce corps marche sur une ligne parallèle à celle du prince royal.

Un engagement d'artillerie a eu lieu, le général Vinoy ayant jugé nécessaire de couvrir sa retraite par des canons et une batterie de mitrailleuses. Cette affaire s'appelle le combat de Creteil.

Le même soir, il y a eu une escarmouche sur la rive droite de la rivière, entre les forts de Charenton et d'Ivry. Cet engagement, bien que n'ayant pas eu de proportions considérables, est désigné sous le nom de bataille d'Ivry.

Les Prussiens s'étaient glissés, en grande quantité, depuis plusieurs jours, dans le bois de Meudon, et ils étaient déjà massés, que l'on annonçait encore, semi-officiellement à Paris, qu'il n'y avait pas d'ennemis dans le voisinage. Ils avaient probablement de bonnes raisons pour ne pas se montrer.

Chatillon, qui a été, le 21, le théâtre d'un combat sérieux, est situé entre les forts de Montrouge et de Vanves; derrière celui-ci est le fort d'Ivry, dans une ligne où se trouve une ferme appelée la Verrerie. L'espace entre les deux premiers forts est occupé par une redoute, qui se trouvait incomplètement armée, mais qui constitue une forte défense pour de bonnes troupes postées derrière. L'objet des Prussiens était de s'emparer de cette redoute, mais ils n'ont pu y réussir.

La veille, une division du corps Vinoy avait attaqué la colonne prussienne signalée du côté de Choisy-le-Roi. L'affaire a été chaude et s'est terminée à l'avantage des Français, qui n'ont eu que 6 hommes tués et 37 blessés, tandis que les Prussiens ont perdu 400 hommes, dont 58 tués. La force prussienne était de 3,000 à 4,000 et marchait sur Versailles, formant l'arrière-garde d'un corps beaucoup plus considérable, qui tournait la position de Chatillon et Clamart.

Le fait fut vérifié par le général Ducrot qui, avec quatre divisions d'infanterie, occupait les positions s'étendant des hauteurs de Villejuif à Meudon. Le 21, au point du jour, il poussa une reconnaissance et se trouva en présence de masses profondes, concentrées dans les bois et dans les villages, et soutenues par une artillerie formidable. Le combat s'engagea avec acharnement, mais les Français, se voyant trop inférieurs en nombre, ne tardèrent pas à se replier. Une partie de la droite effectua ce mouvement en bon ordre, mais l'autre partie l'opéra avec ce que le rapport officiel appelle "une précipitation regrettable." L'aile, qui avait conservé son organisation, occupa la redoute ou ouvrage de terre construit sur la hauteur de Chatillon. La gauche, faiblement attaquée, ne put être délogée de sa position sur les hauteurs de Villejuif.

Les Prussiens ouvrirent alors un feu d'artillerie si terrible, que le général Ducrot fut obligé de faire replier ses troupes sous la protection des forts. Ce mouvement fut accompli vers les 4 heures, après une lutte qui avait duré, presque sans interruption, la plus grande partie de la journée. A 10 heures du matin, le général Ducrot, sous les yeux et sous le feu des Prussiens, encloua les huit canons de la redoute, et se retira dans le fort de Vanves. Le bulletin officiel français dit qu'il y a eu dans cette journée 25,000 décharges d'artillerie, et que le feu de l'ennemi a été deux fois réduit au silence.

La garde mobile a bravement combattu, avec la fermeté de vieilles troupes; mais le 28e de ligne a lâché pied sur les 11 heures du matin et a jeté ses armes. La plupart des fuyards ont été arrêtés le jour même par les gardes nationaux et mobiles.

Le général Ducrot explique comme il suit la présence des Prussiens à Meudon: Une de leurs colonnes marche sur Versailles par Bièvres, en tournant le bois de la Verrières. Pour opérer ce mouvement, ils avaient détaché une petite colonne d'infanterie et de cavalerie, qui a remonté la rivière de la Bièvre près du Petit Bicêtre.

Les gros canons du fort d'Ivry ont fait de cruels ravages parmi les Prussiens massés dans les bois. Les pertes françaises ne sont pas encore publiées, mais elles sont beaucoup moindres que celles des Prussiens.

Ainsi a commencé,—ajoute le correspondant auquel nous empruntons ces détails,—la série de combats inaugurant le siége de Paris et qui se termineront, soit par une grande victoire française et la retraite des Prussiens, soit par une défaite qui aura pour résultat de changer toutes les maisons de Paris en autant de forteresses. L'élan de la garde mobile est admirable, et la résolution de la garde nationale, quoique moins impétueuse, est tout aussi inébranlable.

Sténographie de la dernière séance du Sénat.

PRÉSIDENCE DE S. EXC. M. ROUHER.

La séance est ouverte à midi et demi.

Un très-grand nombre de sénateurs sont présents.

M. le comte de Nieuwerkerke, l'un des secrétaires élus, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance.

M. le Président—Il n'y a pas de réclamation!...

Le procès-verbal est adopté.

M. de Chabrier—Je désirerais dire un mot.

M. le Président—La parole est à M. de Chabrier.

M. de Chabrier—Quelques membres du Corps législatif, foulant aux pieds le serment prêté par eux, d'obéissance à la Constitution et de fidélité à l'empereur, ont proposé, dans la séance de cette nuit, de déclarer la déchéance de l'empereur et de sa dynastie, l'annulation de son gouvernement nouveau. (Mouvements divers.)

Voix diverses—Ce n'est pas accepté. C'est inconstitutionnel.

M. de Chabrier—Permettez, messieurs, une voix s'est élevée pour protester contre leur proposition. Ils ont répondu qu'ils la développeraient.

Je ne veux pas dans le passé chercher où sont les torts, où ils ne sont pas.

Quand les Prussiens seront chassés, nous réglerons nos comptes. (Très bien! très bien!) Ce sera à la nation réunie dans ses comices de prononcer. En attendant, l'Empereur est prisonnier. Victorieux, je l'aurais acclamé et je n'aurais pas été le seul; mais vaincu, noblement vaincu, en même temps que son héroïque armée, je lui envoie un dernier hommage et un dernier vœu: Vive l'Empereur! (Très bien! très bien!—Cris nombreux: Vive l'Empereur!)

M. Ségur d'Aguesseau—Vive l'Empereur! Vive l'Impératrice!

M. le comte de Flamarens—Vive le prince impérial!

M. de Chabrier—Qui dit l'Empereur, dit l'Impératrice et le Prince Impérial.

M. le Président—Je n'ai pas besoin d'expliquer au Sénat les raisons qui m'ont fait anticiper l'heure de la convocation!... Je dois même lui faire connaître que, lorsque j'ai été prévenu à minuit et demie que le Corps législatif était en séance, j'ai immédiatement donné des ordres pour convoquer le Sénat pendant la nuit.

Il ne faut pas que cette assemblée reste étrangère aux événements. Nous devons être réunis en même temps que le Corps législatif, afin de coopérer, de concert avec lui, aux mesures propres à assurer la paix publique. (Très-bien! très-bien!)

Une proposition a été faite à la séance de cette nuit: elle vient d'être qualifiée par un de nos honorables collègues, et je jour où elle se présenterait dans cette enceinte, je suis convaincu qu'elle rencontrerait un vote de répulsion unanime. (Assentiment sur tous les bancs.)

M. le comte de Flamarens—Elle ne devrait pas même en dépasser le seuil.

M. le Président—Une autre proposition est en ce moment soumise au Corps législatif par le Gouvernement. Cette proposition émane du cabinet, précisément dans le but de déterminer le Corps législatif à faire connaître ses intentions et ses volontés. Elle nous sera soumise, nous aurons à l'examiner et je propose au Sénat de rester en permanence jusqu'au moment où cette proposition nous sera connue. Le Corps législatif délibère; viendra ensuite notre tour. En présence de la gravité des événements, nous aurons la volonté ferme et le cœur haut et résolu. (Bravo! très-bien!)

M. Quentin Banchard.—Et le sentiment de notre honneur.

M. le président de Royer.—Ce sont nos sentiments à tous!

M. le comte de Flamarens.—Et sans la moindre crainte.

M. le Président.—Je propose au Sénat de suspendre la séance; elle sera reprise aussitôt que j'aurai des communications à faire au Sénat. Je prie messieurs les sénateurs de ne pas s'éloigner de l'enceinte du palais.

(La séance est suspendue à une heure.)

M. le Président.—La séance est reprise. Les renseignements successifs qui me sont parvenus du Corps législatif sont les suivants:

Deux propositions d'initiative parlementaire; l'une émanée de M. Jules Favre, vous la connaissez, puisqu'elle remonte à la séance d'hier; l'autre émanée de M. Thiers, et le projet de loi proposé par le gouvernement, ont été renvoyés d'urgence dans les bureaux pour être examinés par une seule et même commission.

Pendant que les bureaux fonctionnaient, il paraît que, d'après les renseignements officieux qui nous sont donnés, la foule aurait pénétré dans l'enceinte du Corps législatif et que la délibération de cette assemblée se trouverait ainsi au moins momentanément suspendue.

Je demande au Sénat si son intention est de rester en séance, ou de suspendre la séance jusqu'à ce que nous ayons des renseignements sur ce qui se passe au Corps législatif.

M. Baroche—Restons en séance.

M. Suin—Si nous nous séparons, comment serons-nous convoqués ensuite?

M. de Mentque—Je crois qu'il est plus digne de rester en séance, surtout quand l'autre chambre est envahie.

M. le comte de Ségur-d'Aguesseau—Je partage l'avis de M. de Mentque. Restons en permanence.

M. de Chabrier—Nous y sommes, restons-y.

M. le Président—Nous ferons ce que le Sénat jugera convenable.

Il est à croire, à part la nécessité qu'il peut y avoir de rester en séance, que le projet de loi ne nous parviendra pas.

M. le comte de Flamarens—Restons-y au moins jusqu'à ce qu'on ait des nouvelles plus rassurantes. Je pense qu'on prend des mesures pour mettre le Corps législatif en état de délibérer.

M. le Président—Il est à croire que le Corps législatif ne pourra pas délibérer tant qu'on n'aura pas fait évacuer la foule.

M. Baroche—Nous pouvons rester jusqu'à ce qu'elle soit évacuée.

M. Larabit—Nous devons protester contre la violence qui aurait envahi le Corps législatif et qui l'empêcherait de délibérer avec calme, maturité et liberté.

M. le marquis de Girardin—Nous sommes ici en vertu du plébiscite de 7,500,000 voix, nous ne pouvons en sortir que par la force.

(La séance, de nouveau suspendue, est reprise à trois heures.)

M. le Président—Messieurs, les renseignements qui me sont annoncés sont que le tumulte est toujours considérable, soit dans les bureaux, soit dans l'enceinte du Corps législatif, et que le Corps législatif paraît avoir renoncé à délibérer.

Je ne sais quelle résolution prendra le Sénat, mais quelle qu'elle soit, mon devoir est de protester contre cet envahissement de la force paralysant l'exercice du droit de l'un des pouvoirs publics du pays. (Très bien! très bien!)

Maintenant je suis aux ordres du Sénat, soit pour rester en permanence, soit pour lever la séance et provoquer une réunion du Sénat aussitôt que ce sera nécessaire.

Il appartient à cette assemblée de prendre une décision sur ce point, et je la provoque.

Quelqu'un demande-t-il la parole?

M. le comte de Ségur-d'Aguesseau.—Ce soir à huit heures.

M. de Mentque.—Je persiste à demander qu'on reste en séance. (Mouvements divers.)

M. le Président.—Il faut être net en des questions de ce genre. Quand la force est à votre porte, il y a un devoir impérieux à rester en séance, et à attendre les événements. Mais aucune force ne nous menace, et nous sommes exposés à rester ici longtemps sans avoir rien à faire. C'est une question de dignité que je n'entends pas trancher, mais je suis prêt à faire exécuter les résolutions que le Sénat aura exprimées.

M. Baroche.—D'après les nouvelles qui nous sont transmises par M. le Président, je crois que le Sénat doit d'abord par acclamation accueillir sa proposition et protester contre les violences dont l'autre grande corps est, quant à présent, la victime. (Très bien! très bien!)

[illegible]

M. le comte de Ségur-d'Aguesseau—[illegible]

clarons-nous en permanence en ajournant la reprise de la séance à une heure déterminée de la soirée, à huit heures du soir, par exemple.

M. Larabit—Que la séance soit suspendue seulement, et reprise à cinq heures.

M. le comte de Salignac-Fénélon.—M. le Président, je demande qu'on nomme immédiatement une commission du Sénat pour faire d'urgence un rapport sur le moyen de porter au plus vite secours au Corps législatif, secours sont moral, soit matériel. (Réclamations.)

M. le Président.—La proposition est-elle appuyée? (Non! non!)

Je mets alors aux voix la proposition de continuer la séance et de rester en permanence.

(L'épreuve a lieu par mains levées.)

M. le Président.—Le Sénat décide que la permanence n'aura pas lieu. (Réclamations.)

M. de Royer.—Mais il est bien entendu que M. le Président nous convoquera aussitôt qu'il le jugera nécessaire.

M. le comte de Béarn.—Si M. le président avait une communication à nous faire, en supposant que MM. les sénateurs se dispersant dans Paris avec la bonne intention qu'indiquait M. Baroche, comment le Sénat pourrait-il être prévenu?

M. le Président.—Dans le cas d'événements qui me permettent de penser qu'une autre réunion peut être utile, je prendrais les mesures pour vous convoquer, mais je ne puis pas répondre des obstacles matériels qui empêcheraient ces convocations de parvenir aux membres du Sénat.

M. Lacaze.—En attendant il ne restera aucune manifestation collective du Sénat.

M. de Chabrier.—Pas de séance de nuit.

M. le comte de Ségur d'Aguesseau.—Je propose de nous ajourner à huit heures du soir.

M. le comte de Salignac Fénélon.—Je m'associe à cette proposition.

M. Ferdinand Barrot.—Restons.

M. le Président.—D'après la décision constatée par le bureau, la proposition de rester en permanence n'aurait pas été approuvée par le Sénat.

Je suis donc obligé de vous proposer ou une réunion à une heure déterminée de la soirée.... (Non! non!—Oui! oui!)

M. Quentin-Bauchart prononce quelques paroles au milieu du bruit.

M. de Chabrier.—Non, pas de séance de nuit.

M. le Président.—Je n'ai pas entendu les observations de M. Quentin-Bauchart.

M. Quentin-Bauchart—Voici mon observation: un très grand nombre de nos collègues n'ont pas pris part au vote, cela vaudrait la peine de recommencer l'épreuve. Et puisque j'ai la parole, permettez-moi de dire,—je le fais très nettement,—nous disperser, dans un moment comme celui-ci, lorsque l'autre Chambre est réunie, cela me paraît ressembler à une sorte de désertion. Par notre présence ici, nous protestons contre ce qui se passe de violent et de révolutionnaire dans l'autre enceinte. Je suis donc d'avis que nous restions à notre poste. (Approbation sur un certain nombre de bancs.)

M. le Président—Je n'ai pas à contester du tout les observations de M. Quentin-Bauchart. Mais je dois lui dire que plusieurs députés ont quitté la Chambre, de sorte qu'il n'y a pas, en ce moment, de délibération ni de discussion dans le sein du Corps législatif.

M. Quentin-Bauchart — La séance du Corps législatif n'est pas terminée, seulement la Chambre s'est retirée dans ses bureaux.

M. le Président—Le Sénat doit comprendre combien mon embarras est grand; je n'ai point de renseignements officiels, je n'ai que des renseignements officieux, qui m'ont été donnés soit par des employés du Sénat que j'ai envoyés au Corps législatif, soit par d'autres personnes dignes également de toute confiance. Il résulte de l'ensemble de ces renseignements que la foule aurait envahi le Corps législatif, pendant que celui-ci était dans ses bureaux; qu'il a été envahi.

A l'heure actuelle, il n'est pas possible de savoir où sont messieurs les députés, de telle sorte qu'il est impossible de savoir quand on pourra reprendre une délibération régulière.

Voilà la situation. Je l'expose, non pour influencer les décisions du Sénat. Tout ce qu'il fera pour sa dignité sera certainement à la hauteur des circonstances, mais afin que tous les éléments de cette situation lui soient parfaitement connus au moment où il sera appelé à prendre une détermination.

Maintenant, on paraît désirer que l'épreuve soit renouvelée. (Oui! oui!)

MM. les membres du bureau demandent que l'épreuve ait lieu par assis et levé.

M. Dupuy.—Est-ce que sur cette décision la séance serait levée pour la journée tout entière, ou bien une réunion aurait-elle lieu ce soir à huit ou neuf heures?

Plusieurs sénateurs.—A huit heures.

M. le Président.—Nous sommes en présence de deux propositions: l'une consiste à rester en permanence et à ne pas suspendre la séance; l'autre à suspendre la séance et à déterminer une heure de réunion.

Je suis obligé de mettre d'abord aux voix la proposition qui tend à rester en permanence.

M. Lebrun.—Mais non, il faut simplement suspendre la séance.

Le vote a lieu; la proposition de rester en séance n'est pas adoptée.

M. le Président.—Je propose maintenant au Sénat de fixer à ce soir six heures une réunion nouvelle. (Oui! oui!—Non! non!—A huit heures! à neuf heures!)

Quelques personnes paraissent désirer de se réunir ce soir; d'autres proposent que la séance soit fixée à demain.

Voix nombreuses. Oui! oui! demain!

M. le Président.—Un grand nombre de sénateurs sont d'avis qu'une séance de nuit présenterait de très graves inconvénients.

M. le baron Dupin.—A huit heures du soir.

M. Gressier.—Je comprendrais parfaitement que chacun des sénateurs fût averti qu'il doit être chez lui à une heure déterminée pour y recevoir une convocation du Président, si M. le Président a un motif pour nous l'adresser.

Mais si, par exemple, le Corps législatif ne peut pas reprendre sa séance, et si par conséquent le Sénat vient pour se rassembler et se séparer immédiatement faute de objet de délibération, j'avoue que je ne trouve pas cette manière de procéder digne pour le Sénat.

Ma proposition est que l'on convienne d'une heure où chaque sénateur sera chez lui pour y recevoir les communications du président s'il y a utilité à nous avertir. Dans ces conditions-là, très bien. Mais, à l'avance, prendre dès à présent l'obligation de nous réunir lorsque nous ne savons pas si une réunion peut être utile, je ne le comprends pas.

M. le duc de la Force—Qu'on nous convoque à domicile, nous serons tous chez nous.

M. le baron Dupin—Il est évidemment bien plus convenable d'arrêter que nous nous réunirons à une heure telle que huit heures, par exemple, au lieu d'attendre chez nous, quoi? Que la convocation arrive? Vous ne savez donc pas combien il faut de temps pour nous envoyer des convocations dans les quartiers les plus éloignés.

Je demande positivement que la réunion ait lieu ce soir, à huit heures.

M. le baron Haussmann—Il est impossible qu'aucun de nous ignore si le Corps législatif a pu ou n'a pas pu reprendre ses séances. Dès que nous aurons appris qu'il est rentré en délibération, notre devoir est de nous rendre au Sénat, avec ou sans convocation du président.

M. le baron Dupin—Mais nous sommes un des grands corps de l'Etat constitué; puisque l'on a été envahi, nous devons rester ici. Cela est indispensable.

M. Baroche—Demain à dix heures.

D'autres sénateurs—A midi.

M. le baron Dupin—Je dis que si par impossible le Corps législatif avait sa liberté violée dans ses Bureaux et dans sa séance jusqu'à huit heures du soir, c'est alors qu'il serait pour nous de la plus haute importance de nous réunir.

M. le baron Haussmann — Pourquoi faire?

M. le baron Dupin—Je vous le dirais: Des deux corps constitués il y en a encore un qui est en séance, non pour agir, mais pour constater les violences dont l'autre peut être l'objet. C'est pourquoi je demande que la réunion ait lieu à huit heures.

M. le premier Vice-Président Boudet—Je demande au Sénat de se réunir demain à son heure ordinaire, à deux heures, sans tenir compte des événements extérieurs, pour assister, s'il y a lieu, aux communications du Corps législatif, à moins que les circonstances exigent que M. le Président nous convoque auparavant.

(La proposition de M. Boudet est mise aux voix et adoptée.)

La séance est levée à trois heures et demie.

La "Marseillaise" et Rochefort.

Voici l'article de la *Marseillaise*, dont il est question dans la lettre de M. Henri Rochefort:

LA RÉACTION.

"M. Gambetta, l'ex-candidat du peuple à Belleville, commence par donner des gages à ses nouveaux amis de la Chaussée-d'Antin.

"Il a publié hier un décret par lequel il exclut le peuple de la garde nationale.

[illegible]

ment et où tous les citoyens s'unissent contre l'ennemi, un article odieux intitulé la *Réaction*, signé général Cluseret, et qui est une véritable excitation à la guerre civile, a paru ce matin dans la *Marseillaise*. Permettez-moi de rappeler au public que je ne fais en quoi que ce soit partie de ce journal.

Agréez, monsieur le rédacteur, l'assurance de mon dévouement.

HENRI ROCHEFORT.

La protestation de M. Henri Rochefort a produit une grande et excellente impression sur la population parisienne.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches Transmises à "l'Abeille."

Les Prussiens ne sont pas entrés dans Orléans.

Leur retraite vers Paris.

Leur échec à Orson.

Ils évacuent Fontainebleau.

Une corvette prussienne coulée bas.

Grands mouvements militaires en France.

Un Zouave récalcitrant fusillé.

Excellentes dispositions des ouvriers pour défendre Paris.

Nombreux Corps de Troupes attendus du Sud.

Grands Combats livrés par Bazaine pendant deux jours.

Dépêches prussiennes sur ces engagements.

Pertes probablement énormes des Prussiens.

Beaucoup d'autres Nouvelles.

Nouvelles Européennes.

Londres, 28 septembre — Beaucoup d'habitants de Mézières et de Charleville sont fugitifs; et un grand nombre ont été recueillis en Belgique. La cause de leur fuite est la menace d'un bombardement de leurs villes par les Prussiens.

La question des immunités italiennes sera l'objet d'un plébiscite.

Tours, 21 septembre — Une dépêche que l'on vient de recevoir annonce que les Prussiens ne sont pas entrés à Orléans. Ils sont venus près de la ville et se sont arrêtés, puis ils ont commencé un mouvement rétrograde vers Paris.

Les citoyens qu'ils avaient arrêtés puis relâchés disent que le prince Albert avait reçu une dépêche qui a subitement changé ses plans.

Les Prussiens ont entièrement évacué Fontainebleau. Ils n'ont pas imposé de taxes aux citoyens, mais ont fait de fortes réquisitions en provisions et en fourrage.

Epinal, 27 septembre—Les Prussiens ont attaqué hier Craon et ont été repoussés.

Berlin, 28 septembre—Les têtes élues par Thiers à Vienne, que la France n'était pas sincère en demandant l'Alsace et la Lorraine, ont tournées en ridicule de tous côtés à Berlin.

Mendelsohn, 28 septembre—Les articles de la capitulation de Strasbourg ont été signés ce matin à deux heures. 451 officiers et 17,000 soldats ont déposé leurs armes à huit heures.

Londres, 28 sept—Le Cabinet anglais se réunira vendredi pour examiner la question d'intervention.

La corvette prussienne Bertha a été coulée dans le Pont-Euxin après un engagement avec trois frégates françaises.

Les troupes russes en Pologne ont reçu des renforts à cause des sympathies manifestées par les Polonais pour la France.

On annonce que la milice belge a été envoyée à la frontière.

Des avis de Tours disent que la confiance et l'enthousiasme règnent dans la population et l'armée à Paris, mais les conservateurs inquiets s'appuient pas ces assertions.

On entend des troupes dans les principales villes françaises qui ne sont pas occupées par les Prussiens, et de grandes masses sont en marche de divers points du Sud.

Les journaux anglais sont remplis de rapports sur les mouvements militaires qui s'opèrent dans différentes parties de la France.

Berlin, 28.—La correspondance provinciale dit que la France espère en vain convertir sa défaite en victoire. La prolongation du carnage serait vaine et impie.

Bismark demande en premier lieu au gouvernement français la responsabilité. La France n'a point cela doit en subir les conséquences.

Londres, 28 sept.—Le nouveau steamer blindé Triomph a été lancé.

Madrid, 28 sept.—Le vomito se propage à Barcelone. La population se disperse et les affaires sont suspendues.

La nullification en pratique de l'émancipation à Cuba est dénoncée. Des correspondants disent des journaux de la Havane où l'on trouve des annonces de ventes d'enfants et des contrats pour le travail esclave, celui qui est incontestablement de l'esclavage en violation directe de la loi.

Bruxelles, 28 sept.—L'ordre de St-Jean publie un manifeste, défendant les nègres contre certaines accusations d'inhumanité.

Vienne, 28 sept.—Le Reichstadt a donné hier au vote de confiance pour le ministère, à une grande majorité.

Le premier mariage civil a été célébré à Vienne. Le garçon d'honneur était un journaliste.

Londres, 28 septembre—Le nouveau gouvernement romain annonce une allocation de 50,000,000 pour défrayer les dépenses de l'inauguration de Rome comme capitale de l'Italie.

L'enthousiasme des habitants est sans bornes et l'on croit que le plébiscite sera unanime.

Le Pape, probablement, quittera Rome aussitôt que le résultat sera déclaré.

Le Parlement se rassemblera le 15 octobre pour ratifier le plébiscite de la 2e fois les cabinet à Rome et descendra le Quirinal.

Berlin, 28 sept.—Grande réjouissance en Allemagne, à l'occasion de la capture de Strasbourg.

Tours, 28.—Une lettre datée de Paris du 24 dit que la population est animée d'un sentiment de dévouement pour la défense de la capitale. La garde mobile et la garde nationale se conduisent avec beaucoup de calme et de résolution.

Un zouave qui avait pris la fuite dans le dernier engagement sans avoir tiré un coup de fusil et qui avait essayé ensuite de faire révolter ses camarades, a été fusillé par arrêt de la cour martiale. De sévères mesures ont été prises envers les autres qui se sont mal conduits. Les politiques sont pour le moment [illegible]

Les officiers de la banque de France proposent de détruire les billets maintenant en caisse pour qu'ils ne tombent pas dans les mains de l'ennemi, en cas de danger.

Des proposants ont été faits pour éclairer la ville durant le blocus. [illegible]

[illegible] les ouvriers qui se préparent à défendre la ville jusqu'à la dernière extrémité.

[illegible]

Les canonniers gardent très effectivement la Seine sur les deux côtés de la ville.

Nombre d'homme pour s'opposer d'armée et des trésors se dirigent sur les côtes en cas de besoin.

[illegible]

Londres, 28 septembre—Le navire Uncle Joe, de New York, allant de Baltimore à Amsterdam, s'étant heurté en mer contre un autre navire, est entré à Plymouth avec une forte voie d'eau.

La barque Esconie, capitaine Moore partie d'Anvers, le 1er septembre, pour la Nouvelle-Orléans, est entrée à Flessingue pour se faire réparer, puis a remis en mer.

Londres, 28 sept—Offenbach, le compositeur de l'opéra-bouffe, ayant été expulsé de France comme Allemand, s'est rendu à Madrid. A la représentation de la Grande Duchesse, il a reçu une ovation des spectateurs.

New York, 28 septembre—Dépêche à la Tribune.

Carlsruhe, 28 septembre — Le général Werder a annoncé la capitulation sans condition de Strasbourg, avec 17,000 hommes, y compris les gardes nationaux et 451 officiers.

Ce matin, les portes ont été occupées par les troupes allemandes. On rapportait que les habitants, réduits au désespoir, avaient hissé à arborer hier soir un drapeau blanc sur la Cathédrale, mais que le général Uhrich l'avait fait enlever. La capitulation a été ensuite imposée par la pression des citoyens et de la garnison.

Il y a eu de grandes réjouissances. C'est une chère victoire qui est regardée comme un triomphe. On a tiré des salves d'artillerie et on a carillonné.

Dépêche à la Tribune:

Berlin, 28.—Le 26 et le 28 il y a eu de grands combats à l'est de Metz. Le premier corps et la 18e division ont été engagés. Les Français n'ont pas gagné un pouce de terrain.

On rapporte semi-officiellement la prise de Montmédy.

Le total des prises faites par les Prussiens depuis le commencement de la guerre est comme suit: un maréchal, 39 généraux, 5000 officiers, 160,000 soldats, 56 aigles, 103 mitrailleuses, 677 canons de campagne et de siége, plus de 400 wagons et trains, plusieurs trains de pontons, des magasins, trains de chemins de fer, avec une incalculable quantité d'approvisionnements en armes, munitions habillements, équipements, fourrages et provisions.

Dépêche au *Herald*: Berlin, 28 sept—Il a été décidé de mettre l'Alsace et la Lorraine comme provinces fédérales allemandes sous l'administration des autorités fédérales et elles seront représentées par des commissaires. Pour le moment, les habitants ne seront pas sujets aux charges militaires.

Une union plus étroite de la Bavière avec l'Allemagne du Nord a été conclue par la négociation de Del Bruck.

Une force considérable qui est devenue libre par la capitulation de Strasbourg, sera employée à nettoyer l'Alsace des francs-tireurs.

Florence, 28 septembre — La Junte romaine refuse d'accepter les restrictions sur la liberté de la presse.

Le Pape menace d'abandonner son siége à moins que la date du plébiscite ne soit changée.

Paris, 28 sept—Deux députations se sont rendues à l'hôtel de ville afin d'avoir une conférence avec le gouvernement, sur l'armistice. L'une, composée de 110 officiers de la garde nationale, principalement des faubourgs St-Antoine et du Temple, était suivie d'une grande foule. Elle a été reçue par le maire de Paris et Jules Ferry. La réponse du dernier n'a pas été fort claire. Mais, à la deuxième, il dit: "Il ne faut pas donner de paix honteuse." [illegible] et dans une députation, envoyée par le club républicain, est arrivée.

On dit que la réponse de Favre à cette dernière députation a été satisfaisante.

Le faubourg St-Antoine est plein de monde, et d'après le ton de leurs observations sur la guerre, il est certain que s'il avait été conclu un armistice basé sur quelque cession de territoire, il y aurait sur le champ un soulèvement du peuple.

Autre dépêche au même—Metz, 28 septembre—Dans le soirée du 26 on observait des mouvements sur la ligne française, au Sud et au Nord. Le lendemain, vers midi, il était évident qu'une sortie allait s'opérer de fait une tirade.

Sous la protection des canons du fort, les Français sont sortis en nombre considérable contre les Prussiens. On a attaqué et on s'est défendu vigoureusement.

La bataille a duré de midi à sept heures du soir. Alors les Allemands, étant appuyés, ont pris l'offensive et ont refoulé l'ennemi dans ses lignes.

Le 24 une attaque désespérée a été tentée. De grands corps français d'infanterie, appuyés par de l'artillerie et de la cavalerie, ont attaqué vigoureusement et constamment, d'une manière désespérée, mais ils ont été partout repoussés avec la perte de retour aux forts.

Nouvelles de Washington.

Washington, 28 sept.—Pendant la mise en vigueur de la quarantaine à Galveston, les lettres pour cette ville ou d'autres points du Texas, doivent être envoyées par la voie de New-York, des Etats de l'Est et du centre et par St-Louis, du Nord, Ouest. La malle du Sud, ira comme à l'ordinaire, par la Nouvelle-Orléans et de là, par la Rivière Rouge.

La nouvelle émission des billets de 50 cents a déjà été contrefaite.

Le secrétaire de la marine a donné des ordres pour les obsèques de Farragut qui auront lieu le 30 septembre. Les départements ici seront fermés.

Nouvelles diverses.

San Francisco, 28 septembre — La Foire pour secourir les blessés français a clos hier soir. Les recettes ont produit $6,000.

Le tracé du chemin de fer North-Pacific a été terminé jusqu'à Puget Sound. On dit que la route est praticable partout.

La population de l'Orégon est de 90,000 âmes; celle du territoire de Washington, de 30,000.

Spécial.—New-York, 28 sept—Une dépêche adressée au *Herald*, en date de la Havane, dit: Un grand nombre de personnes sont mortes subitement du choléra; elles appartenaient presque toutes à la basse classe.

Richmond, 28 sept — A. G. Green, républicain, a été élu sénateur du district de Pétersburg par 200 voix de majorité sur le Col. Wm. Cameron. C'est une perte de 300 pour le parti républicain.

Jackson, Mississipi, 28 sept—Franklin, carpet bagger de la Chambre des représentants, [illegible]

Augusta, 28 sept—Le Docteur F. F. G. Godbed a été mortellement frappé d'un coup de couteau chez lui dans le comté de Burke, par un nègre. Le meurtrier s'est échappé.

St-Louis, 28 septembre — Le sénateur Drake, ouvrant la campagne électorale du Missouri, accuse les Républicains dissidents de vouloir dissoudre le parti et donner l'Etat aux Démocrates. Il a dit que la réhabilitation était simplement une question de clémence et d'opportunité.

Denver, Colorado, 28 sept—La Première Banque Nationale exhibe aujourd'hui la plus forte barre d'or qu'on y ait jamais vue. Elle a 12 pouces et demi de longueur sur 6 1/2 de large et 4 1/2 pouces d'épaisseur. Elle pèse 325 1/2 livres. Sa valeur est de $50,000.

Marchés Européens.

Liverpool, 28 septembre au soir—Coton plat et irrégulier. Uplands 8 3/4 à 8 7/8. Orléans 9 à 9 1/8. Vendu 10,000 balles.

Londres, 28 septembre, au soir — Consolidés 92 3/4. Rentes 80 1/2.

Marchés Américains.

New York, 27 au soir—Coton plat et en baisse. Vendu 2,400 balles. Middling 16 7/8. Farine sans changement. Extra 5.50. Graisse lourde. Porc prime 24.

New-York, 28 septembre, au soir — Argent très abondant, et généralement à 5. [illegible]

Charleston, 28 sept. [illegible] Coton plat et en baisse. Middling 14 3/4 à 15. Vendu 300 balles. Reçu 1,641. Stock 8,984.

Galveston, 28 septembre—Coton plat et tendant à la baisse. Bon Ordinaire 13 à 13 1/2. [illegible]

Mobile, 28 septembre—Coton faible, mais en bonne demande. Middling 14 3/4. Vendu 800 balles. Reçu 369. Stock 12,000.

Savannah, 28 septembre — Coton en baisse à 14 3/4 pour le Middling. Vendu 1,350 balles. Reçu 3,394. Stock 12,000.

Memphis, 28 septembre—Coton lourd, 14 à 14 1/2. [illegible]

St-Louis, 28 sept—Farine inactive et sans changement. [illegible]

Cincinnati, 28 sept—Farine et graines calmes. [illegible]

Nouvelles des Rivières.

Memphis, 28 septembre—Thermomètre 77. Le fleuve [illegible] Il y a 16 pieds d'eau pour aller à Little Rock.

[illegible] est parti pour la Nouvelle-Orléans.

Nouvelles des Postes.

Passe du Sud-Ouest, 28 sept. 6 P. M.—Pas d'arrivages, pas de départs.

[illegible]

—D'après une dépêche spéciale de Tours l'armée de la défense de Paris se compose de 425,000 hommes, dont 180,000 volontaires des départements.

La *Gazette de France*, la *Liberté*, le *Monde*, le *Siècle*, le *Constitutionnel* et la *Français* sont maintenant à Tours. Le *Charivari*, le *Réveil* et l'*Electeur Libre*, qui continuent à paraître à Paris, ont réduit leur format de moitié. Le *Public*, le *Parlement* et l'*Histoire* ont suspendu leur publication. La *France* se publie à Blois.

ces par ballons, portent que l'ordre le plus parfait existe dans la ville.

Les Prussiens sont entrés à Orléans.

Londres, 28 septembre—Les Prussiens ont fait une grande parade dans la cour du palais de Versailles, hier. Le Prince Royal, se tenant sous la statue de Louis XIV, a distribué des médailles et des insignes d'honneur aux soldats qui se sont distingués.

Le duc de Wurtemberg a été blessé à Saint-Cloud.

Un grand nombre de gardes mobiles désertent à Paris. Deux cents ont été fusillés pour insubordination.

Le roi Guillaume télégraphie à la reine que la capitulation de Strasbourg a eu lieu hier soir à onze heures.

On affirme de tous côtés que la Russie se prépare à la guerre.

L'armée du Sud a été mobilisée et les mouvements des troupes vers les frontières de la Turquie sont significatifs.

Londres, 28 septembre.—Les Prussiens, en entrant à Meaux, ont fait une réquisition de chevaux. Ils sont restés peu de temps.

Ils ont évidemment l'intention de parcourir tout le Midi de la France.

La capitale a été transportée à Poitiers.

Londres 28—Tous les journaux démocrates qui avaient été supprimés sous l'empire ont reparu.

Les habitants des environs de Paris qui étaient rentrés dans la ville pour y chercher une protection, sont revenus chez eux. Ils avaient quitté leurs maisons à cause des actes d'indiscipline des gardes mobiles.

Le *Times* dit: La France peut être sérieuse et héroïque en refusant de céder le territoire, mais cela s'accorde assez peu avec son avidité à la saisir.

La région autour de Paris, jusqu'à une étendue de vingt kilomètres, est dépeuplée et dévastée. Il ne reste, dans les villages, qu'un petit nombre de boutiquiers courageux que tentent d'énormes profits.

Les Prussiens ont ouvert le feu sur les ennemis pendant qu'elles passaient à St-Cloud et ont tué et blessé plusieurs hommes à bord.

Un feu très vif a été ouvert par le fort d'Issy sur les Prussiens pendant qu'ils construisaient une batterie à Meudon.

Middletown, N. Y., 28 sept—Le convoi du cirque de Lent s'est heurté contre un convoi "express." M. Whitbeck, directeur du cirque, a été tué.

Liverpool, 28 sept., midi. — Coton plat; ventes 7000 balles; uplands 8 7/8 d.; Orléans 9 1/8 d.

Plus tard—Le coton est languissant et a fléchi. Uplands 8 3/4 à 8 7/8 d. Orléans, 9 à 9 1/8 d. Ventes du jour, 8000 balles.

Londres, 28 septembre, midi—Consolidés, 92 3/4; bonds 5-20 de 1862, 90 1/4 d.

New York, 28 septembre, midi—Coton irrégulier. Ventes 700 balles: Orléans 17 1/4 à 17 3/4. A livrer en octobre 15 3/4.

Le steamer China, qui part aujourd'hui, emporte $160,000 en espèces.

Liverpool, 28 septembre, midi — Céréales plus faibles. Farine 28. Porc 110.

New-York, 28 septembre, midi — Farine calme et sans changement. Maïs inactif. Porc 24.

CHRONIQUE LOCALE.

Rapport mortuaire—Il y a eu à la Nlle-Orléans, du 26 au 27 du courant, 21 décès dont 15 de la fièvre jaune. Les victimes du fléau, pendant ces dernières 24 heures, ont été:

Carlo Falda, âgé de 24 ans, natif d'Italie, mort au coin des rues Bourbon et Dumaine.

Giovani Cella, 40 ans, Italie, Vieille-Levée, 322.

Dominique Lattes, né en Louisiane, mort rue de l'Hôpital, 35.

Henry Leibel, 11 ans, Prusse, infirmerie Touro.

Morris Hughes, 19 ans, Galles, Hôtel-Dieu.

T. Ingalf, 28 ans, Suisse, Hôpital, 22.

Krall Tars, 28 ans, Allemagne, St-Philippe, 63.

Joséphine Ferny, 24 ans, France, Bourbon, 244.

Herman Ludwig, 20 ans, Hollande, rue Carondelet.

Tessa Catalina, 44 ans, Italie, rue Dryades.

C. Mill, 28 ans, France, rue Baronne.

Louis Marx, 25 ans, Suisse, Hôpital de Charité.

Jean Marie Bevene, 28 ans, France, Hôpital de Charité.

James McLenin, 34 ans, Ecosse, Hôpital de Charité.

Albert Eberhards, 24 ans, Russie, Hôpital de Charité.

Sixième Cour de District. — Peter Miller expose, dans une pétition que la Compagnie des chemins de fer de ville ne remplit pas ses engagements sur la ligne de la rue du Canal, qu'elle fait payer pour aller au delà de la ligne où son char s'arrête qu'elle ne conduit pas les voyageurs au bout de sa course; que le dimanche 25, le conducteur refusa d'aller au-delà de l'intersection des rues Canal et White, et qu'ayant fait des remontrances à ce sujet, le chef de train, les employés et les agents de la Compagnie lui ont répondu par des coups et toutes sortes de mauvais traitements; qu'il a été battu, contusionné, arraché du char et jeté à terre, toutes injures pour lesquelles il demande une indemnité de $5,000.

L'homicide de la rue des Français.—Le coroner Avilla a fait, hier, une enquête sur le corps de Charles Hausen, Sedan. Un charretier, nommé Henri, âgé de 34 ans, qui avait été arrêté, vint dans l'atelier où il était pris de boisson il troublait la paix publique, et qui est mort quelques minutes après avoir été conduit à la station de police, au moment où l'y conduisait un nommé [illegible] une témoin Jean Cancage, homme de couleur, qui a déposé ainsi:

Landi soir, à minuit moins un quart, entendu un bruit venant de l'encoignure des rues Victoire et des Français. Un homme de police venait avec Hauser qu'il arrêtait, et lui donnait des coups de bâton sur le bras. Il le tenait d'une main et le frappait de l'autre. Il lui avait mis des menottes qui cambrent, et alors l'homme, libéré de cette étreinte, tomba à mourir au milieu de la rue. L'officier l'atteignit, mit son bras autour de son cou, et lui donna des secousses qui le fit tomber. L'officier leva le bâton de la plus belle. [illegible] frappez pas ainsi, pour l'amour de Dieu! lui dit Hauser. Il se trouvait alors presque mourant. Je le suivis jusqu'à la station.

L'officier en avait appelé trois autres qui l'aidèrent à transporter le défunt. Un d'eux et un faux pas et le défunt tomba de nouveau, la tête heurtant le pavé de la rigole, au coin des rues Canal et Champs-Elysées. Là, les officiers se reposèrent. Le malheureux Hauser était mort quand on arriva à la station; c'est ce dont s'assura un homme du poste et le commis dit d'emporter le défunt dans une ancienne chambre du corps de garde.

Plusieurs témoins ayant confirmé cette déposition le jury a rendu contre l'officier D. F. Leschinski, qui avait arrêté Hauser, un verdict de meurtre. Cet officier a été envoyé en prison sans admission de caution.

Versements.—Les 4 receveurs de la Nouvelle-Orléans ont versé cette semaine au trésor de la ville une somme totale de 2987 45, subdivisée ainsi: $881 pour le 1er district, 119 pour le 2d, 72 pour le 3e, 60 50 pour le 4e, 27 50 pour le 5e et 15 45 pour le 6e.

Duel.—On parle d'un duel qui aurait eu lieu mardi matin, vers les 5 heures, à deux milles de Half Way House, sur le coteau de la Métairie, entre deux citoyens très connus. On ne dit pas le sujet de la querelle, M. W... a tiré une fois sans effet. M. C... a tiré deux fois et a atteint son adversaire au côté gauche, au dessous de la hanche. On croit que la blessure n'est pas d'un résultat fatal.

Noyé.—Le corps d'un jeune garçon âgé de 12 ans et nommé Thomas O'Conner a été trouvé flottant sur le fleuve, hier, près de Gretna. Le verdict du coroner est que le jeune Thomas s'est noyé accidentellement.

Mort par accident.—La fille de Mme Richards qui avait été gravement atteinte par l'explosion d'une lampe à huile de charbon, chez sa mère, rue St Joseph, à Greenville, vendredi dernier, est morte de ses blessures, mardi soir, vers 7 heures.

Transférés. — Ed. Donnelly et Mary Donnelly, accusés du meurtre de Dennis Kelley, rue Laurent, ont été transférés à la cour du recorder du Quatrième District, par le juge Houghton, le crime ayant été commis dans ce district.

Feu à Freetown. — Mardi soir, vers 10 heures et demie, le feu a pris dans une maison de bois, appartenant au capitaine Bayard et occupée par lui, à Freetown, à la limite et quart d'Alger. La maison a été entièrement détruite. La police, aidée de quelques citoyens, a pu sauver une partie des meubles. [illegible]

Pic-nic et soirée dansante.—Le Concorde Ecole No 11 donnera, dimanche prochain, 2 octobre, aux Pass-Grounds, un superbe grand pic-nic et soirée dansante. Il y aura dans la journée un grand jeu de base-ball entre trois fameux clubs—les Créoles contre les Washington et les Hancock; des courses à pied, des courses en sac, des courses de chevaux et de mules, de bêtes, etc. Les danses commenceront à cinq heures de l'après-midi, et à huit heures il y aura un magnifique feu d'artifice. L'entrée pour les messieurs ne sera que de 50 cents; les dames et les enfants ne paieront pas.

—Une paysanne habitant une commune des environs de Meulan (Seine-et-Oise), vient d'adresser à son gendre la lettre suivante:

"Mon gendre,

"Non, je ne veux pas venir à Paris, je ne veux pas quitter notre maison; [illegible] et cinquante cartouches."

[illegible]

[illegible]

Décédé hier, à deux heures et demie P. M., WILLIAM PIGEON, âgé de 17 ans. Les amis et connaissances des familles Pigeon, Raymond et Guichard, sont respectueusement invités à assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures et demie précises. Le convoi mortuaire partira de sa dernière demeure, No. 254, rue de Chartres près de la rue Quartier.

De la part des familles Pigeon, Raymond et Guichard.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre pour le repos de l'âme de feue JOSÉPHINE CATHERINE PLACE, épouse de Simon Meilleur, sera célébré samedi prochain, 1er octobre, à 8 heures précises du matin, à l'église Ste-Rose de Lima. Les amis et connaissances des familles Meilleur et Reinecke sont respectueusement priés d'y assister.

AVIS.

Aux membres de la Classe A. de la Société d'Economie et d'Assistance Mutuelle.

Vous êtes informés que R. H. WETMORE est mort le 9 septembre; que, conformément aux termes de la police, vous êtes chacun requis de verser dans la caisse de la Société une piastre vingt-cinq cents ($1 25) dans les trente (30) jours qui suivront la présente date.

Avis est donné que les bureaux de la Compagnie ont été transférés au No. 110 de la rue Gravier, au premier.

JAMES S. GUTHRIE, Secrétaire.

JACOB OTT, Entrepreneur et Constructeur, 186......RUE DELORD......186 (Place Tivoli.)

TOUTE ESPÈCE DE TRAVAUX EXÉCUTÉS RAPIDEMENT.

Il s'occupe lui-même des réparations générales de magasins et de résidences.

Il fait et répare les cuves. Fait des devis pour constructions nouvelles.

Les ordres laissés à l'atelier ou à la boîte 282 du Mechanics Exchange, No. 10, rue Union, entre St-Charles et Carondelet, seront exécutés avec promptitude.

ENTREPOT DE TAPIS du No 17 de la Rue de Chartres. A. BROUSSEAU & CO., IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Rideaux, Articles de Tapisserie, Couvertures de Tables, Rideaux Damas, Corniches, etc.

Convention Congressionnelle.—Avis est par le présent donné que les conventions pour la nomination de candidats Démocrates au Congrès, du Premier et du Deuxième Districts, aura lieu au salon du Club, à l'angle de la rue Camp et de l'Allée du Théâtre pour les membres du Deuxième District, le SAMEDI 1er octobre, à 7 heures du soir, et pour les membres du Premier District, le LUNDI 3 octobre, à 7 heures de l'après-midi. Par ordre du Comité Central Démocratique de l'Etat. THOMAS STEEL, Secrétaire.

Remerciements.

La Supérieure des Petites-Sœurs des Pauvres offre ses remerciements sincères aux courtiers de sucre pour la donation libérale de $45, comme produit de la vente de leur bureau.

Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 28 septembre 1870.

Les Coupons C et D., des bonds et des coupons de cette institution, signés A. B. Bosquet ou A. S. B., ayant été rachetés, le public est prévenu de ne pas les négocier, attendu qu'ils ont été volés dans la nuit du 28 janvier dernier. [illegible] H. L. PEIRS, Caissier.

Avis aux Souscripteurs AU FONDS PATRIOTIQUE FRANÇAIS.

Les Souscripteurs au Fonds patriotique français pour les blessés de l'armée et les victimes de la guerre en France sont invités à se trouver SAMEDI prochain, 1er octobre, à une heure après-midi, dans la salle de la "Fraternité," [illegible] A. ROCHEREAU, Président.

LA MANUFACTURE DE COTON De la Louisiane, Propose en commerce, par l'entremise des soussignés, ses seuls agents, des COTONS A DRAPS ÉCRUS, qu'elle peut fournir aux COTONS A CHEMISES ÉCRUS, de 38 pouces. [illegible] Vincent & Co., 62 et 64, Douane.

Docteur Ygnacio Martinez, Professeur de MÉDECINE, CHIRURGIE et OBSTÉTRIQUE, De la Faculté de Mexique, Offre au public ses services de sa profession. Consultations gratuites [illegible]

ENTREPOT de Tapis et de Toiles Cirées, ELKIN & CO, 168......RUE DU CANAL......168. Reçoivent en ce moment, des Tapis Anglais, Veloure et Bruxelles, [illegible]

Ligne de Cromwell, POUR NEW YORK DIRECTEMENT. [illegible] Pour New-York directement, Le navire à vapeur MARIPOSA, [illegible] Passage à la cabine, $50. Pour fret ou passage, s'adresser à ALF. MOULTON, No 41, rue Carondelet.

PERDU, le 28 septembre, un chien [illegible]

MAISON D'ACCOUCHEMENT. MADAME BORGOIN, [illegible]

LOTERIE d'une Corbeille garnie par Mme MARGUERITE DEMONPIERRE. Au Profit des Blessés Français. 120 Billets......50 cents le Billet. On s'inscrit à la Librairie de MM. Hébert & Bourgeois, coin Chartres et Bienville, où la Corbeille est exposée.

Demande. UNE bonne MODISTE et OUVRIÈRE en chapeaux trouvera à s'employer en s'adressant au magasin de Mme Clavigny, à l'encoignure des rues Royale et Ste-Anne.

FAIRBANKS & CO., FOURNISSENT les seules balances à coton (balances sur bascule en pièce séparée). [illegible] W. B. BOWMAN, Agent, 52 rue du Camp.

LION & PINSARD, 151 & 153 Rue du Canal, à côté de Holmes. VIENNENT de recevoir par le steamer "Alice" et par le navire "La Louisiane" un assortiment de Chemises Françaises, cols, devants et poignets [illegible]

Consulat de Belgique. [illegible] E. ERRATUS, Consul Belge.

Changement de local. [illegible]

NORMAN & REISS, 121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

Grande fabrique de CANDI. UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT Du Candi en gros et en petits bâtons, Toute espèce de Candi à la crème, Toute espèce de candis élégants, Candis Star, Candi amer (Hoarhound), Candi tressé, Candi dur, Toute espèce de Chocolats, Gomme, Biscuits fins; Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX unis et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai. Ils importent toutes sortes d'articles ÉTRANGERS, tels que [illegible]

BON TON CANDI. BOITES A SURPRISES. Toutes les boites sont remplies avec du Candi assorti et parfumé, et chaque boîte vous donnera UNE SURPRISE. MONTRES EN OR ET EN ARGENT, CHAINES DE MONTRES, ÉPINGLETTES, POUR DAMES ET MESSIEURS, BOUTONS DE MANCHES, BOUTONS DOUBLES, BOUCLES D'OREILLES, ETC., ETC., ETC. Manufacturés par GEO. MILLER & SON, 400 Market St. Philadelphie. 500 DOUZAINES, venant d'arriver, A vendre en détail à 25 cents, par NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Avis aux Contribuables. BUREAUX DU PERCEPTEUR DES TAXES D'ETAT, TROISIÈME DISTRICT DE LA NLLE-ORLÉANS, No 9 de la rue de l'Esplanade. [illegible] O. C. BLANDIN, Percepteur des Taxes d'Etat.

Bureau de Santé. ETAT DE LA LOUISIANE, No 180 de la rue du Canal, Nlle-Orléans. Les Médecins sont prévenus qu'ils doivent se conformer à la section 28 de l'ordonnance [illegible] C. M. WHITE, D. M., Président du Bureau de Santé.

En débarquement des navires BANGKOK et ST-LOUIS, de Bordeaux. Et à vendre par CAZAUX & VERGNOLE, 73, Vieille Levée. 40 barriques Vin [illegible] CAZAUX & VERGNOLE.

Avis. 100 Caisses TABAC de [illegible], [illegible] CIGARES [illegible]

En débarquement du navire Bangkok, de Bordeaux. [illegible] caisses CERISES à l'eau-de-vie, ABRICOTS, barriques VIN ROUGE, MOUTARDE, VINAIGRE, CÈPES à l'huile. A vendre par AMÉDÉE COUTURIÉ, No 25, rue Vieille-Levée.

En débarquement du navire St-Louis, de Bordeaux. [illegible] VINS ROUGES, VIN BLANC, SARDINES, FRUITS, VINAIGRE. A vendre par AMÉDÉE COUTURIÉ, No 25, rue Vieille-Levée.

En débarquement des navires Bangkok et St-Louis, de Bordeaux. 200 barriques VIN ROUGE "Devenagoi," [illegible] quarts EAU-DE-VIE [illegible] A vendre par A. ROCHEREAU & CO.

EN DEBARQUEMENT Des navires Bangkok et St-Louis, venant de Bordeaux. 500 caisses de 100 quart de boîtes SARDINES à l'huile, VINAIGRE de vin blanc, CHAMPIGNONS au naturel, FRUITS assortis à l'eau-de-vie, MOUTARDE Bordelaise, CERISES à l'eau-de-vie, CHAMPAGNE, Moët & Chandon, FICELLE française, ANISETTE Marie Brizard, PATÉS TRUFFÉS, CÈPES à l'huile, etc. A vendre par ANT. LANATA, Nos 16 rue Jefferson, coin Chartres et Levée.

En Débarquement du navire BANGKOK, de Bordeaux. 50 quarts BURGUNDY PORT, [illegible] SHERRY, VIN ROUGE, [illegible] BOUTEILLES VIDES, [illegible] ABRICOTS, PRUNES, [illegible] BOUCHONS. A vendre par VOR. MAIGNAN & E. LABORDE, Nos 23 et 25, rue Bienville.

En débarquement du navire Saint-Louis, arrivé de Bordeaux. —VINS ROUGES— 125 Barriques Château P. & B. [illegible] —VIN BLANC— [illegible] —QUEIRAN A L'EAU-DE-VIE— [illegible] —EAUX-DE-VIE— [illegible] A vendre par T. BARRAT BLANCHARD Jr., 26, Vieille-Levée.

G. H. ZIMMERMANN & Co, Aux Nos 94 et 96 de la rue du Canal. REÇOIVENT, en ce moment, un stock complet de [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 28 SEPTEMBRE—CLASSE 730.

58	17	9	56	64	35	40	37	62	52	26	18	41	73

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les journaux, [illegible] HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs. [illegible] H. PERALTA, JOHN GIFFEN, Commissaires.

CANDIDATURES. POUR LE CONGRÈS. Nous sommes autorisés à annoncer l'honorable EDWIN L. JEWELL, comme candidat pour représenter au CONGRÈS le 1er district Congressionnel, pendant le 42e Congrès, sujet à la décision de la Convention Démocratique.

Association des Planteurs Marchers de la Louisiane. L'assemblée régulière de cette Association aura lieu le premier MERCREDI (5) d'octobre, au bureau de MM. Dymond & Edwards, No 66, rue du Camp, à midi. On recommande de l'exactitude à s'y rendre, attendu que des affaires d'importance seront soumises à l'Association. JOHN DYMOND, Secrétaire.

Bureau du Pélican Mutual Insurance Co. Nouvelle-Orléans, 8 septembre 1870. AVIS. UNE assemblée des Actionnaires aura lieu au Bureau de la Compagnie, LUNDI, 10 octobre [illegible] M. A. TARLETON, Secrétaire.

Quartier-Général du Comité démocrate de la Paroisse. [illegible] TOUS les démocrates qui sont amis du parti Démocratique [illegible] F. O. PEYROUX, Président du Comité de Naturalisation.

TEINTURE A LA VAPEUR ET DEGRAISSAGE. E. EUG. GEORGEST, Coin Remparts et St-Philippe. Cette maison qui a su faire l'an dernier, par la modicité de ses prix, un chiffre considérable d'affaires, vient offrir au public une nouvelle diminution pour tout ce qui concerne la teinture et le dégraissage. [illegible]

MADAME H. BAUSSET, ACCOUCHEUSE. INFORME les dames qu'elle continue à pratiquer [illegible] MAISON, 78 entre les rues Royale et Bourbon.

Huiles "Black Diamond". HUILES "BLACK DIAMOND", qui ne fait pas KÉROSÈNE "BLACK DIAMOND", garantie [illegible] A vendre par CHRISTOPHE BROS, Aux Nos 28 et 30 de la rue [illegible]

G. L. FEVRE, 140......rue Royale......140 **IMPORTATEUR** de VEAUX VERNIS, VEAUX CIRÉS ET MEGISSÉS, CHÈVRES au tout avec, CHEVREAUX, MOUTONS, [illegible] Fils à coudre et pour machine, ligne de bottes, CUIRS A SEMELLES DE L'OUEST ET DE NEW-YORK.

Propriétés à vendre et à louer.

A LOUER. Pour le 1er octobre, le haut de la maison située à l'encoignure des rues Bourbon et St-Louis. [illegible] s'adresser chez Mme Vve CHARLES LABORDE, No 61, rue d'Orléans, à M. Chavol.

Maison de Famille A LOUER.—Une maison bien et parfaitement [illegible]

MAISON A LOUER. [illegible] No 155, rue Royale, [illegible]

A louer, Pour le 1er octobre, les maisons Nos 6 1/2 et 40 rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine, [illegible] l'Esplanade.

A LOUER. La résidence en brique située à l'angle Nord-Ouest des rues Bourbon et Quartier, avec installations de gaz, chauffage à bain, etc., la tout [illegible] s'adresser à C. [illegible]

A LOUER. Une jolie résidence, située rue Columbus, entre les rues Dauphine et Burgundy, [illegible] M. L. BERCIER, Angle des rues Bourgogne et Columbus.

A LOUER. La résidence [illegible] située au coin de Chemin de Bayou et de la rue du Ulsu. [illegible] W. F. CHAPMAN, No 82 de la rue Carondelet.

Maison à louer. A LOUER—Une maison basse, ayant cinq [illegible]

A LOUER. A partir du 1er octobre, la MAISON située à l'encoignure sud-est des rues Kerlerec et Dauphine, [illegible] C. Dubos, No 73, rue Bienville.

A Louer, Le rez-de-chaussée du magasin No 22 de la rue St-Charles, en face de l'Hôtel St-Charles. [illegible]

A LOUER. UN magasin pouvant être divisé en deux appartements au premier avec vérandas [illegible] LE BLOND, Rue Bourbon, 197.

A Louer Le beau logement situé au-dessus du magasin de T. Moreau, encoignure Royale et Toulouse. [illegible] T. MOREAU, Coin Royale et Toulouse.

A Louer, Une belle et grande MAISON BASSE, [illegible]

A louer, UN TERRAIN [illegible] rue des Remparts, No 282, entre St-Philippe et Ursulines. [illegible] rue de Chartres.

RESTAURANT A LOUER. La grande maison avec balcon, sis rue de la Levée, entre Royale et Bourbon, [illegible] Chez E. [illegible] ZACHARIE, [illegible]

Installations et Fonds de Pharmacie à vendre. [illegible]

A vendre, CAFÉ DE L'OPÉRA, pour changement de [illegible] NORMANDIN.

[illegible] BOULAN [illegible]

A VENDRE. L'établissement situé [illegible] rue Bourgogne, [illegible]

Grocerie à vendre. [illegible]